

essentiel 

Vélo électrique

VAE URBAN 400



Notice d'utilisation

Pour vous aider à bien vivre votre achat

Vous venez d'acquérir un produit de la marque Essentiel b et nous vous en remercions. Nous apportons un soin tout particulier à la **FIABILITÉ**, à la **FACILITÉ D'USAGE** et au **DESIGN** de nos produits.

Nous espérons que ce vélo électrique vous donnera entière satisfaction.

sommaire

consignes d'usage	6
Conditions d'usage de ce vélo à assistance électrique	8
vosre produit	13
Description du vélo	13
installation et réglages	14
I - Mise en place des éléments de sécurité	14
1) ÉCLAIRAGE	14
– Phare avant à pile externe	14
– Feu arrière à pile externe	14
2) SONNETTE	14
3) PORT DU CASQUE	14
II - Réglage de la selle et du guidon	15
1) SELLE	15
2) GUIDON	16
III - Pneumatiques	17
MÉTHODE POUR DÉTERMINER LE BON RÉGLAGE DES MÉCANISMES DE BLOCAGE RAPIDE (ROUE ET COLLIER DE SELLE)	17
IV - Réglage des freins	18
1) RÉGLAGE DES FREINS V-BRAKE	18
2) CHANGEMENT DES PATINS ET PLAQUETTES DE FREINS	20
3) USURE DES JANTES	20
V - Réglage du système de changement de vitesses	21
1) RÉGLAGE DES BUTÉES	21
2) RÉGLAGE DE LA TENSION DU CÂBLE	22
VI - Réglage de la chaîne	22
– Pour changer la chaîne	22
VII - Changement des pédales	22
VIII - Roue et moteur	23
IX - Porte-bagage	23
X - Béquille	23
entretien	24
I - Nettoyage	24
II - Lubrification	24

III - Contrôles réguliers	25
IV - Révisions	25
– Première révision : 1 mois ou 150 km	25
– Tous les ans ou 2000 km	25
– Tous les 3 ans ou 6000 km	26
assistance au pédalage et batterie	27
I - Assistance au pédalage	27
1) PRÉSENTATION DE L’AFFICHEUR LED	27
2) ACTIVATION / DÉSACTIVATION DE L’AFFICHEUR LED	27
3) AFFICHAGE DE LA CHARGE DE LA BATTERIE SUR AFFICHEUR LED	28
4) SÉLECTION DU NIVEAU D’ASSISTANCE SUR AFFICHEUR LED	28
5) ASSISTANCE PIÉTON SUR AFFICHEUR LED	29
II - Manipulation de la batterie	29
1) LECTURE DU NIVEAU DE CHARGE SUR LA BATTERIE	29
2) ALLUMER / ÉTEINDRE LA BATTERIE	30
3) INSÉRER / RETIRER LA BATTERIE	30
III - Utilisation du chargeur	31
IV - Procédure de rechargement	32
V - Autonomie de votre batterie	33
1) AUTONOMIE DE VOTRE BATTERIE	33
2) MISES EN GARDE & PRÉCAUTIONS D’EMPLOI	33
– Précautions d’emploi	34
VI - Durée de vie des batteries	34
VII - Entretien de la batterie	34
VIII - Utilisation et entretien du moteur électrique	35
IX - Entretien du contrôleur	35
X - Diagramme électrique et spécifications	36
DIAGRAMME ÉLECTRIQUE DU VAE URBAN 400	36
XI - Fiche produit	37
guide de dépannage	38
I - Pièces d’usure	38
II - Résolution des problèmes de base	38
III - Résolution des problèmes liés au chargeur	41
déclaration de conformité	42

consignes d'usage

- Félicitations pour votre achat de ce vélo à assistance électrique (VAE) Essentiel B !
- Cette notice a pour objectif de vous donner les informations nécessaires à la bonne utilisation, au réglage et à l'entretien de votre vélo.
- Veuillez prendre le temps de lire ces instructions avec attention avant de monter en selle et les conserver durant la vie du vélo. Elles contiennent d'importantes indications de sécurité et d'entretien.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de lire ce manuel avant de faire usage du produit.
- Le non-respect de ces instructions vous expose à des risques d'une mauvaise utilisation de votre vélo, d'une usure prématurée de certains composants pouvant entraîner une chute et / ou un accident.
- Dans le cas où une pièce originale s'avère défectueuse en termes de fabrication au cours de sa période de garantie, nous nous engageons à la remplacer. La durée de garantie pour les vélos électriques est la suivante :
 - Cadres et fourches : 5 ans

- Composants électriques : 2 ans sous condition d'entretien
- Tout autre composant : 2 ans
- L'entreprise ne peut être tenue responsable des dégâts sortant de l'ordinaire ou dus à un concours de circonstance. Cette garantie est uniquement valable pour l'acheteur original du produit, muni d'une preuve d'achat venant appuyer sa réclamation. Cette garantie ne s'applique que dans le cas de composants défectueux et ne couvre pas l'usure normale, ni les dégâts causés par un accident, une utilisation inappropriée, une charge trop importante, un assemblage ou un entretien non conforme et tout autre objet non prévu pour l'usage avec le vélo.
- Aucun vélo n'est éternel et aucune réclamation ne pourra être acceptée si elle repose sur les dégâts causés par un usage inapproprié, en compétition, pour des cascades, pour le saut à la rampe ou autres activités similaires. Les réclamations doivent être soumises par l'intermédiaire de votre revendeur. Vos droits ne sont pas affectés.
- L'entreprise se réserve le droit de changer ou de modifier toute spécification sans préavis. Toutes les informations et les spécifications contenues dans

cette brochure sont correctes au moment de son impression.

- Votre vélo a été précautionneusement conçu et fabriqué en conformité avec les exigences de la norme Européenne EN 15194.

Conditions d'usage de ce vélo à assistance électrique

- Ce vélo à assistance électrique est conçu pour un usage urbain et périurbain, il permet de se déplacer en ville, sur route ou sur une surface pavée où les pneus sont toujours en contact avec le sol. Il est équipé d'une assistance électrique au pédalage qui facilitera tous vos déplacements au quotidien, pour aller plus loin et plus longtemps. Votre vélo à assistance électrique est un vélo adulte, pour des personnes de plus de 14 ans. Dans le cas où le vélo est utilisé par un enfant, la responsabilité est pour les parents et doivent s'assurer que l'utilisateur est capable d'utiliser le vélo en toute sécurité.
- Votre vélo n'est pas destiné à être utilisé sur des terrains non goudronnés ou en mauvais état. Il n'est pas conçu pour une utilisation "tout terrain", ni pour la compétition. Le fait de ne pas respecter cet usage peut entraîner une chute ou un accident et peut détériorer de façon prématurée et potentiellement

irréversible l'état de votre vélo à assistance électrique.

- Votre vélo à assistance électrique n'est pas un cyclomoteur. L'assistance a pour objectif de fournir un complément au pédalage. A l'instant où vous commencez à pédaler, le moteur se déclenche et vous aide dans l'effort. L'assistance varie en fonction de la vitesse du vélo, importante au démarrage, moins soutenue lorsque le vélo est lancé puis disparaît lorsque le vélo atteint les 25 km/h. L'assistance se coupe dès que l'un des deux leviers de frein est actionné ou que la vitesse est supérieure à 25 km/h. Celle-ci reprendra automatiquement en dessous de 23 km/h avec le pédalage.
- Il doit être correctement entretenu selon les instructions de ce manuel.



- **AVERTISSEMENT** : Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures

et décoloration dans des zones soumises à des contraintes élevées, indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

• **Recommandation : Un usage sûr en toute sécurité**

• Avant de faire usage de votre vélo à assistance électrique, assurez-vous qu'il est en bon état de marche. Vérifiez particulièrement les points suivants :

- La position doit être confortable
- Les écrous, vis, leviers de serrage, le serrage des composants
- Les freins sont en état de marche
- La course du guidon est bonne sans trop de jeu, le cintre est correctement fixé à la potence
- Les roues ne sont pas entravées et les roulements sont correctement ajustés
- Les roues sont correctement serrées et attachées au cadre/à la fourche
- Les pneus sont en bon état et leur pression est bonne
- L'état des jantes
- Les pédales sont fermement attachées au pédalier
- Le fonctionnement de la transmission
- Les catadioptres sont en bonne position.



• **RECOMMANDATION:** Votre vélo à assistance électrique doit être révisé tous les 6 mois par un professionnel pour vous assurer du bon état de marche et de la sécurité d'usage. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que tous les composants sont en bon état de fonctionnement avant l'usage.

- Choisissez un endroit sûr, éloigné de la circulation pour vous familiariser avec votre nouveau vélo. L'assistance peut se déclencher avec force, vérifiez que votre guidon est bien droit et que la voie est dégagée.
- Assurez-vous d'être en bon état de santé avant de monter sur votre vélo.
- Dans le cas de conditions climatiques inhabituelles (pluie, froid, nuit...), soyez particulièrement vigilant et adaptez en conséquence votre vitesse et vos réactions.
- Lors du transport de votre vélo à l'extérieur de votre véhicule (porte vélo, barre de toit...), il est vivement conseillé d'enlever la batterie et de la stocker dans un endroit tempéré.
- L'utilisateur doit se conformer aux exigences de la

réglementation nationale lorsque la bicyclette est utilisée sur la voie publique (éclairage et signalisation par exemple).

- Nous déclinons toute responsabilité si l'utilisateur de la bicyclette ne respecte pas la réglementation en vigueur.



AVERTISSEMENT : Vous reconnaissez être responsable de toute perte, blessure ou dégâts causés par le non-respect des instructions ci-dessus et que cela annulera automatiquement la garantie.

vosre produit

Description du vélo



- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Pneu et chambre à air | 17. Chaîne |
| 2. Jante | 18. Protection de dérailleur |
| 3. Rayons | 19. Dérailleur arrière |
| 4. Moyeu avant avec levier de serrage | 20. Moyeu arrière |
| 5. Fourche avant | 21. Pignons |
| 6. Étrier de frein avant | 22. Béquille |
| 7. Garde-boue avant | 23. Garde-boue arrière |
| 8. Guidon et potence | 24. Porte-bagage arrière |
| 9. Sonnette | 25. Batterie |
| 10. Cadre | 26. Poignée, sélecteur de vitesse et poignée de frein |
| 11. Pédale | 27. Câble de frein, des vitesses et d'affichage |
| 12. Manivelle de pédale | 28. Afficheur LED |
| 13. Capot de chaîne | 29. Prise du chargeur |
| 14. Collier de serrage de selle | 30. Verrou à clef |
| 15. Tige de selle | |
| 16. Selle | |

installation et réglages

I - Mise en place des éléments de sécurité

1) Éclairage

Un éclairage vous est fourni, il est composé de deux catadioptriques (un blanc inclus dans le phare avant et un rouge fixé sur le garde-boue arrière), d'un phare avant, d'un feu arrière, de deux autres catadioptriques orange positionnés entre les rayons des roues. La présence des pneus réfléchissants vous permettant d'être mieux vu latéralement.

Le système d'éclairage est un équipement de sécurité de votre vélo, il doit être obligatoirement présent sur votre vélo. Vérifier que votre système d'éclairage fonctionne correctement avant de prendre la route.

En cas de besoin, vous pouvez changer les piles de votre éclairage.

Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles pourront être collectées dans nos magasins pour un traitement approprié, ne les jetez pas avec les ordures ménagères ou dans la nature. Les piles doivent être collectées séparément.

– Phare avant à pile externe

Retirez la partie transparente haute du phare en exerçant une pression sur l'encoche située derrière le boîtier. Une fois l'ensemble retiré, vous pouvez retirer les deux piles bouton (CR2032) et les remplacer en respectant la polarité indiquée. Replacer la partie transparente. Mettez en fonction / hors fonction le feu avant en déplaçant le petit interrupteur situé sur le dessus de la lampe.

– Feu arrière à pile externe

Retirez la partie transparente à l'aide d'un tourne vis. Une fois l'ensemble retiré, vous pouvez retirer les deux piles (LR 6 / AAA) et les remplacer en respectant la polarité indiquée. Replacer la partie transparente. Vous mettez en fonction/hors fonction le feu arrière en déplaçant le petit interrupteur situé sur l'arrière de la lampe.

2) Sonnette

Une sonnette est installée sur votre guidon. Elle vous permettra d'être entendu à 50 m. La sonnette est un équipement de sécurité de votre vélo, elle doit être obligatoirement présente sur votre guidon.

3) Port du casque

Pour une utilisation sûre, le port d'un casque de vélo est fortement recommandé. Il est garant d'une diminution de traumatismes crâniens en cas de chute.



ATTENTION : Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 14 ans en tant que conducteurs ou passagers.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre revendeur.

II - Réglage de la selle et du guidon

Il est important d'adapter les réglages de votre vélo à votre morphologie.

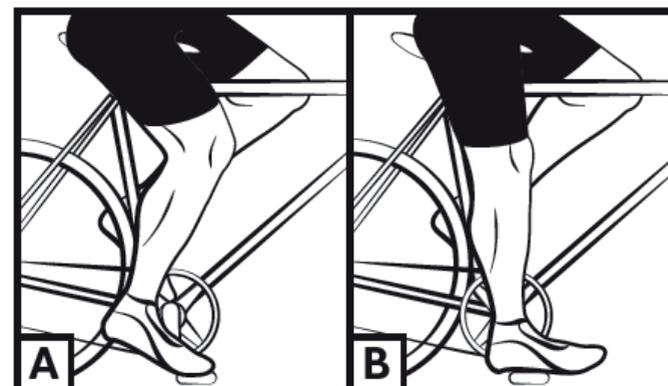
1) Selle

Ouvrir le système de blocage rapide (voir paragraphe « III Pneumatiques » pour la méthodologie d'utilisation du blocage rapide).

Lors du réglage de la selle dans sa position la plus basse, assurez-vous que celle-ci ne touche aucun composant du vélo comme par exemple le porte-bagages. De même, veillez à ne pas dépasser le repère minimum d'insertion du tube de selle. Ce repère d'insertion ne doit jamais être visible lors de l'utilisation du vélo.



Pour vérifier la hauteur correcte de la selle, il faut être assis jambes tendues, le talon reposant sur la pédale (fig. B). Lors du pédalage, le genou sera légèrement plié avec le pied en position basse (fig. A).





ATTENTION : Il est important de protéger les ressorts de la selle si un siège enfant est installé afin de prévenir les risques de coincement des doigts.

2) Guidon

Le guidon de votre vélo se règle à la fois en hauteur et en inclinaison.

- Potence à vis

Votre vélo est équipé d'une potence dite "à plongeur", le réglage de la hauteur se fait en modifiant l'insertion de la potence dans le tube pivot du cadre.

Pour ajuster la hauteur du guidon, desserrez la vis de serrage avec une clé hexagonale de 6 mm et relever ou baisser la potence à la hauteur désirée.



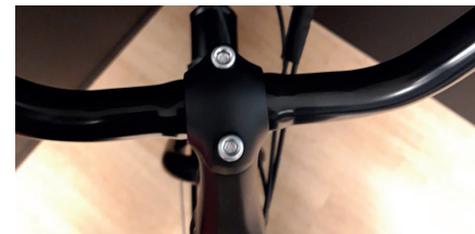
Veillez à ne pas dépasser le repère minimum d'insertion. Ce repère d'insertion ne doit jamais être visible lors de l'utilisation du vélo.

Resserrer la vis du plongeur en s'assurant de la bonne position de la potence.

Pour régler l'inclinaison du guidon, desserrer les vis pivot de la potence indiquées sur la photo ci-dessous avec une clé hexagonale de 5 mm, choisir la position et la resserrer.



Il est souvent nécessaire ensuite d'ajuster la position du cintre sur la potence en desserrant les vis du capot de la potence, tournez le cintre à votre convenance et resserrez ces mêmes vis. Prenez garde à ce que le cintre soit correctement centré.



III - Pneumatiques

Vérifiez régulièrement la pression des pneus. Rouler avec des pneumatiques insuffisamment gonflés ou sur gonflés peut nuire au rendement, provoquer une usure prématurée, diminuer l'autonomie ou augmenter les risques d'accident.

Si une usure importante ou une entaille est visible sur un des pneus, remplacez-le avant d'utiliser le vélo. Une plage de pression est indiquée sur le flanc du pneumatique par le constructeur et dans le tableau suivant. La pression doit être adaptée en fonction du poids de l'utilisateur.

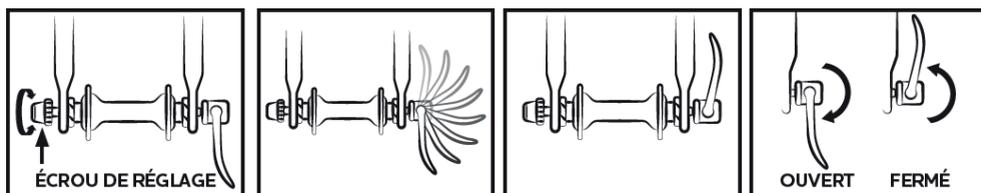
Modèle	Taille du vélo	Taille des chambres à air	Taille des pneus	Pression	
				PSI	Bar
URBAN 400	26"	26 x 1,75	26 x 1,75	30 - 65	2 - 4,5

Méthode pour déterminer le bon réglage des mécanismes de blocage rapide (roue et collier de selle)

Les dispositifs de blocage rapide sont conçus pour être actionnés à la main. Ne jamais utiliser d'outils pour bloquer ou débloquer le mécanisme afin de ne pas le détériorer.

Pour régler la force de serrage de l'axe de roue, vous devez utiliser l'écrou de réglage et non pas le levier de blocage rapide. Si le levier peut se manœuvrer en exerçant une pression manuelle minimale, cela signifie qu'il n'est pas suffisamment serré. Il est donc nécessaire de resserrer l'écrou de réglage. Le système de blocage rapide doit marquer les pattes de la fourche lorsqu'il est fermé dans la position bloquée.

A chaque opération de réglage, vérifier le bon centrage de la roue avant par rapport à la fourche. Pour régler, fermer et ouvrir les mécanismes de blocage rapide, appliquer la méthode suivante :



IV - Réglage des freins

Avant chaque utilisation, vérifiez que les freins avant et arrière sont en parfait état de marche. La poignée droite active votre frein arrière. La poignée gauche active le frein avant. Il est recommandé de répartir en moyenne votre force de freinage à 60/40 entre l'avant et l'arrière. Le levier de frein ne doit pas venir en contact avec le guidon et les gaines ne doivent pas subir de trajectoires à angle fermé afin que les câbles coulissent avec le minimum de frottement. Les câbles endommagés, effilochés, rouillés doivent être immédiatement changés.



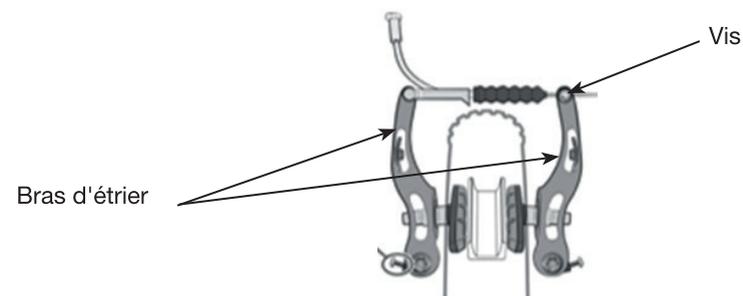
AVERTISSEMENTS :

- En cas de pluie ou de temps humide, les distances de freinage sont allongées. Il est recommandé d'anticiper le freinage dans une telle situation.
- En cas de virage et dans les freinages, le guidon peut avoir une influence négative sur le temps de réponse du cycliste.

1) Réglage des freins V-brake

Les patins exercent une pression directement sur la jante de la roue. L'intensité de la pression est commandée par un levier relié au frein par un câble. N'actionnez pas le levier de frein lorsque la roue est détachée du cadre.

- Positionner les bras des étriers de façon verticale et parallèle à l'aide de la bonne tension du câble. Une fois la position du câble définie, serrer le câble avec la vis adaptée.

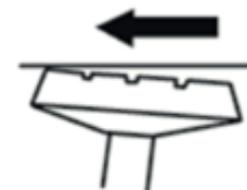


- Aligner le patin avec le flanc de la jante.

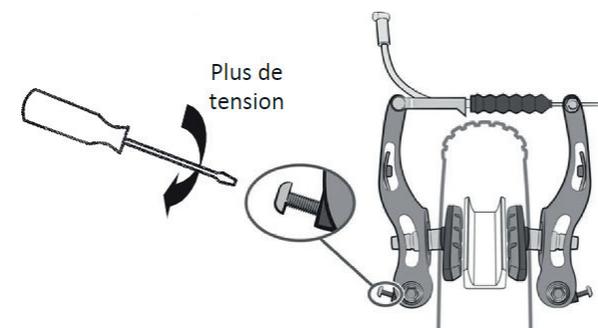


- Régler la distance entre les patins et la jante, de 1 à 3 mm, afin d'obtenir un freinage plus performant.
- Éloigner un peu l'arrière du patin de la jante.

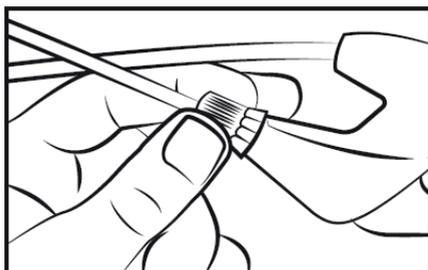
Sens de roulage



- Régler la symétrie des étriers, en procédant à l'équilibrage des ressorts de rappel des étriers droit et gauche.



- Un système d'écrou et de contre-écrou au niveau du levier de frein vous permet de régler la tension du câble et donc la force de freinage qui variera dans le temps en fonction de l'usure des patins de frein.



2) Changement des patins et plaquettes de freins

- Frein V-brake



Dévisser les patins à l'aide d'une clé hexagonale de 5 mm.

Placer les patins neufs sur l'étrier dans le bon sens.

Resserrer les patins, tout en respectant le réglage, voir chapitre précédent IV.1.

3) Usure des jantes

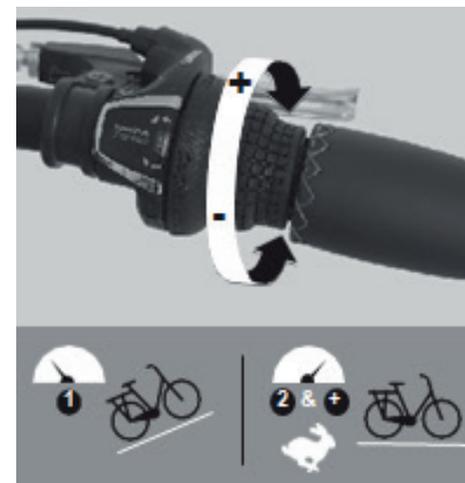
Comme toute pièce d'usure, la jante doit faire l'objet d'un contrôle régulier. La jante peut s'affaiblir et se casser entraînant une perte de contrôle et une chute.



ATTENTION : Il est très important de vérifier l'état d'usure des jantes. Si le repère devient invisible avec un frein V-brake, cela signifie que la jante a atteint son usure maximale pour un usage sûr. Une jante endommagée peut s'avérer très dangereuse et doit être remplacée. Ajustez les tampons de frein afin de maintenir un espacement de 1 à 1,5 mm avec la jante.

V - Réglage du système de changement de vitesses

Votre vélo comporte plusieurs vitesses interchangeables manuellement grâce à un système Shimano RevoShift avec un dérailleur arrière. Utilisez la poignée droite pour faire le changement souhaité.



Plus l'indicateur est élevé, plus il sera difficile de pédaler et inversement.

Attention, ne pédalez jamais en arrière pendant le changement de rapport de vitesse et ne forcez jamais sur le levier de commande.

Pour une utilisation optimale du système de changement de vitesse, il est recommandé de changer de vitesse en dehors des séquences d'efforts de pédalage importants.

1) Réglage des butées

La course du dérailleur se règle à l'aide des vis H et L.

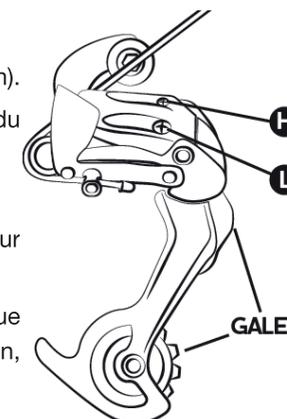
La vis L permet d'ajuster la butée supérieure (côté grand pignon).

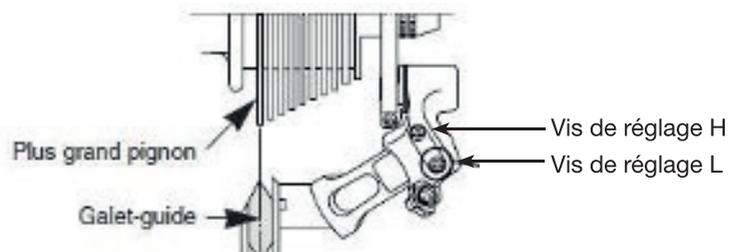
En desserrant la vis L, la chaîne se positionne plus à l'extérieur du grand pignon.

La vis H permet d'ajuster la butée inférieure (côté petit pignon).

En desserrant la vis H, la chaîne se positionne plus à l'extérieur du petit pignon.

Ces manipulations s'effectuent par quart de tour. A chaque réglage, vous devez obtenir un alignement parfait entre le pignon, la chaîne et le galet du dérailleur arrière.





2) Réglage de la tension du câble

Pour régler un changement de pignon correct, utilisez la molette présente sur le dérailleur arrière ou la poignée. Cette molette permet de régler la tension du câble de dérailleur et permet de positionner le dérailleur correctement selon la vitesse choisie.

VI - Réglage de la chaîne

Votre vélo est pourvu d'un dérailleur arrière externe, la chaîne est automatiquement tendue.

– Pour changer la chaîne

Les chaînes neuves sont vendues avec trop de maillons, la première étape est de la réduire à la bonne longueur. La méthode la plus sûre est de compter le nombre de maillons de l'ancienne chaîne afin d'ajuster la nouvelle. Pour démonter l'ancienne chaîne, il suffit de la dériver (retirer un rivet).

Une fois celle-ci retirée, il faut monter la nouvelle. Pour cela, il faut la passer autour du plateau du pédalier et du pignon arrière de façon qu'elle s'engrène correctement sur les autres éléments de la transmission. Pour fermer la chaîne nous vous recommandons d'utiliser une attache rapide. Celle-ci fait office de maillon femelle qui s'insère entre deux maillons mâles. Par la suite, l'attache rapide permettra également de démonter plus facilement la chaîne pour la nettoyer.

Afin de vérifier si la longueur de la chaîne est correcte, il faut la mettre sur le petit pignon. Dans cette configuration, la ligne virtuelle tracée entre le moyeu de la roue arrière et l'axe du galet inférieur du dérailleur doit être verticale.

VII - Changement des pédales

Pour changer vos pédales, identifiez les pédales en regardant la lettre notée sur la pédale. La pédale de droite est indiquée « R » (Right) et la pédale de gauche « L » (Left). Tournez la pédale « R » dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer sur la manivelle. Tournez la pédale L dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

VIII - Roue et moteur

Après le premier mois d'utilisation, il est conseillé de resserrer vos rayons pour limiter l'impact de la traction du moteur sur votre roue arrière. Lors de la mise en route du moteur, un léger bruit pourra avoir lieu. Ce bruit est normal car le moteur se met en route et assiste le pédalage. Ce bruit peut devenir plus important lorsqu'il est pleinement sollicité.

IX - Porte-bagage

Votre vélo est vendu avec un porte bagage :

Modèle	Taille du vélo	Porte-bagage
VAE URBAN 400	26"	XJ-26-LC174

Il est déjà fixé au-dessus de votre roue arrière. Les éléments de fixation doivent être serrés et vérifiés régulièrement au couple de 4 - 6 Nm. Votre porte bagage est conçu pour une charge maximale de 25 kg, il est possible de fixer un siège pour enfant.



ATTENTION : Votre porte-bagages n'est pas conçu pour tirer une remorque.

Par mesure de sécurité, les bagages doivent être transportés uniquement sur le porte bagage. Lorsque le porte-bagages est chargé, le comportement de votre bicyclette est modifié.

Répartissez la charge de bagages de façon égale pour des deux côtés pour favoriser la stabilité de votre vélo. Tout bagage doit être solidement arrimé au porte-bagages, avant chaque utilisation il est important de vérifier que rien ne pend dans le vide et risque de venir se prendre dans la roue arrière de la bicyclette. Ne pas régler le porte-bagages de manière arbitraire, merci de demander conseil auprès de votre revendeur pour faire un ajustement si nécessaire. Ne pas modifier le porte-bagages, toute modification du porte-bagages par l'utilisateur entraîne la nullité de ces instructions. Les bagages ne doivent pas occulter les réflecteurs et éclairages de votre vélo.

X - Béquille

Avant toute utilisation, bien vérifier que votre béquille est remontée.

entretien

Votre vélo nécessite un entretien régulier pour votre sécurité mais aussi pour augmenter sa durée de vie. Il est important de contrôler les éléments mécaniques périodiquement afin d'assurer le cas échéant un remplacement des pièces usées ou présentant des traces d'usures.

Lors d'un remplacement de composants, il est important d'utiliser des pièces d'origine afin de conserver les performances et la fiabilité de la bicyclette. Veillez à utiliser des pièces de rechange appropriées concernant les pneus, les chambres à air, les éléments de transmission et les différents éléments du système de freinage.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de d'utiliser des pièces différentes des pièces d'origine.



AVERTISSEMENT : Retirer toujours la batterie avant une opération de maintenance.

I - Nettoyage

Afin d'éviter la corrosion du vélo, il est nécessaire de rincer régulièrement votre vélo à l'eau douce en particulier s'il a été exposé à l'air marin.

Le nettoyage doit être fait avec une éponge, une bassine d'eau tiède savonneuse ainsi qu'un jet d'eau (sans pression).



RECOMMANDATION : Faites particulièrement attention à ne pas utiliser un nettoyeur à jet d'eau sous haute pression.

II - Lubrification

La lubrification est essentielle sur les différents composants qui sont en mouvement afin d'éviter la corrosion. Huiler régulièrement la chaîne, brossez les pignons et plateaux, introduisez périodiquement quelques gouttes d'huile dans les gaines de câbles de frein et de dérailleur.

Il est conseillé de commencer par nettoyer et sécher les éléments à lubrifier.

Il est conseillé d'utiliser de l'huile spécifique pour la chaîne et le dérailleur. Il faut utiliser de la graisse pour les autres composants.

III - Contrôles réguliers

Concernant le serrage de la boulonnerie : levier, manivelle, pédales, potences.

Les couples de serrage à appliquer sont les suivants :

COMPOSANTS	COUPLE PRÉCONISÉ (Nm)	CONSIGNES PARTICULIÈRES
Pédales sur manivelles	30-40	Graisser les filetages
Manivelle sur boîtier	30-40	Graisser les filetages
Serrage de potence/ cintre	9-10	
Potence inclinaison	14-15	
Serrage jeu de direction	14-15	Vis plongeur (potence)
Levier de frein	6-8	
Étriers de frein	6-8	
Selle sur chariot	18-20	
Collier tige de selle		Serrage rapide
Roue	30	

Les autres couples de serrage dépendent de la taille des écrous : M4 : 2,5 à 4.0 Nm, M5 : 4.0 à 6.0 Nm, M6 : 6.0 à 7.5 Nm. Serrer les vis uniformément au couple requis.

Contrôler régulièrement les pneus et notamment l'état de la denture du pneu arrière : l'usure, les coupures, les fissures, les pincements. Remplacez le pneu si nécessaire. Contrôlez les jantes et l'absence d'usure excessive, déformations, coups, fissures...

IV - Révisions

Pour assurer la sécurité et maintenir les composants en bonne condition de marche, vous devez faire vérifier votre VAE périodiquement. De plus, la maintenance de votre bicyclette doit être effectuée régulièrement par un technicien qualifié.

– Première révision : 1 mois ou 150 km

- Vérification du serrage des éléments : manivelle, roue, potence, pédales, cintre, collier de selle,
- Vérification du fonctionnement de l'assistance électrique,
- Vérification et réglage des freins,
- Tension et/ou dévoilage des roues.

– Tous les ans ou 2000 km :

- Vérification des niveaux d'usure (patins de freins, transmission, pneumatiques),
- Vérification du fonctionnement de l'assistance électrique,

- Contrôle des roulements (boîtier de pédalier, roues, direction, pédales),
- Contrôle des câbles (freins, dérailleur),
- Vérification de l'éclairage,
- Tension et/ou dévoilage des roues.

– **Tous les 3 ans ou 6000 km :**

- Changement de la transmission (chaîne, roue libre, plateau),
- Vérification du fonctionnement de l'assistance électrique,
- Changement des pneumatiques,
- Contrôle de l'usure des roues (rayons, jante),
- Tension des rayons et/ou dévoilage de roues,
- Changement des patins ou patins de freins,
- Contrôle des fonctions électriques.

assistance au pédalage et batterie

L'utilisateur doit faire tourner le pédalier vers l'avant pour bénéficier de l'assistance motorisée. Il s'agit d'un important aspect de sécurité. Ce vélo à assistance électrique fournit une assistance motorisée jusqu'à une vitesse de 25 km/h. Au-delà, le moteur s'arrêtera. Vous pouvez aller plus vite, mais vous devrez le faire de vos propres efforts, sans assistance électrique.

Le moteur ne fonctionnera pas tant que vous n'aurez pas fait faire un tour complet au pédalier. Cette fonctionnalité protège le moteur et son contrôleur et rallonge la durée de vie des composants électriques.

I - Assistance au pédalage

Pour démarrer le vélo, actionnez l'interrupteur principal sur le côté de la batterie ON/OFF.

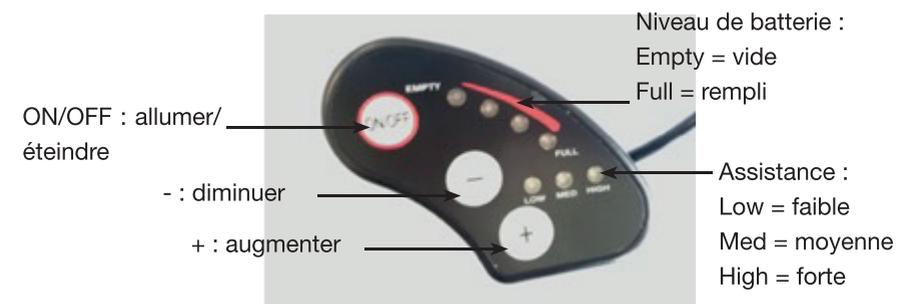
Le reste des réglages et informations se font directement sur l'afficheur situé sur le guidon.



RECOMMANDATION : Veuillez éteindre l'interrupteur principal sur la batterie lorsque vous n'êtes plus en selle. Cela permet d'économiser la charge de la batterie.

1) Présentation de l'afficheur LED

L'afficheur LED se présente de la façon suivante :



2) Activation / désactivation de l'afficheur LED

Pour activer l'assistance appuyez une fois sur le bouton « ON/OFF » de l'afficheur. Les LED rouges d'indication de charge et de niveau d'assistance s'allumeront.

Pour désactiver l'assistance maintenez le bouton « ON/OFF » enfoncé pendant 2 secondes. Les LED rouges d'indication de charge et de niveau d'assistance s'éteindront.

3) Affichage de la charge de la batterie sur afficheur LED

Dans des conditions normales, activez l'alimentation et les quatre LED indiqueront le niveau de charge de la batterie. Lorsqu'elles sont toutes allumées, cela signifie que la charge est au maximum. Si la dernière clignote, cela signifie que la batterie doit être rechargée tout de suite avant l'utilisation du vélo.

AFFICHAGE	NIVEAU DE CHARGE
4 LED allumées	100%
3 LED allumées	75%
2 LED allumées	50%
1 LED allumées	25%
1 LED clignotante	La batterie est à plat et nécessite un rechargement immédiat.

Si l'utilisateur oublie de couper l'alimentation après 5 minutes d'inactivité, les quatre LED s'allumeront l'une après l'autre afin de rappeler à l'utilisateur de couper l'alimentation et d'économiser l'énergie.

4) Sélection du niveau d'assistance sur afficheur LED

Lorsque l'alimentation est activée, vous pouvez choisir entre 6 niveaux d'assistance. Appuyez sur les boutons «+» ou «-» pour sélectionner l'un de ces six niveaux d'assistance.

Lorsque l'alimentation est activée, la LED d'assistance « LOW » s'allume en continue ce signifie que l'assistance est au niveau 2. Pour augmenter le niveau, appuyez sur le bouton «+», pour le baisser appuyez sur «-»

AFFICHAGE LED	NIVEAU D'ASSISTANCE
○ ○ ○ ○	Assistance désactivée
○ ○ ○ ↔ ● ○ ○ ○	1
● ○ ○ ○	2
○ ○ ○ ↔ ○ ● ○ ○	3
○ ● ○ ○	4
○ ○ ○ ↔ ○ ○ ●	5
○ ○ ●	6

- En sélectionnant un niveau d'assistance élevé (5 et 6), l'usage de la batterie sera accru et moins d'effort de la part de l'utilisateur sera requis. Ces niveaux sont adaptés aux pentes, au vent de face ou aux fortes charges.

- Les niveaux d'assistance moyens (3 et 4) signifient que l'effort de l'utilisateur et l'usage de la batterie sont à niveau égal.

- Les niveaux d'assistance faible (1 et 2) signifient que la propulsion du vélo provient plus de l'effort de l'utilisateur que de l'usage de la batterie. Il s'agit donc des modes d'économie d'énergie. Nous vous suggérons d'utiliser le niveau d'assistance 1 lorsque vous utilisez le vélo pour faire du sport.

5) Assistance piéton sur afficheur LED

Appuyez longuement sur le bouton «+» pour utiliser la fonction « démarrage assisté » afin de faciliter le départ. Lorsque l'aide au démarrage est utilisée l'assistance ne dépasse pas les 6 km/h.

Dès que le bouton «+» est relâché l'aide au démarrage s'arrête.

II - Manipulation de la batterie

1) Lecture du niveau de charge sur la batterie

Pour connaître votre niveau de charge appuyez une fois sur le bouton de charge situé sur le dessus de votre batterie.



Les 5 LED s'allument pour indiquer l'état de charge puis s'éteignent au bout de 4 secondes.

AFFICHAGE	NIVEAU DE CHARGE
● ● ● ● ●	100%
● ● ● ● ○	80%
● ● ● ○ ○	60%
● ● ○ ○ ○	40%
● ○ ○ ○ ○	< 20%

2) Allumer / Éteindre la batterie

Pour allumer votre batterie, appuyez sur le bouton ON/OFF rouge situé à l'arrière en dessous de la batterie. Appuyez de nouveau dessus pour l'éteindre. Lorsque votre batterie est éteinte elle ne fournit plus d'électricité à votre vélo cependant l'afficheur de charge batterie reste fonctionnel.



3) Insérer / Retirer la batterie

La batterie sur les vélos électriques est placée sur le porte-bagage arrière, elle est directement connectée au boîtier de contrôle à l'avant.



AVERTISSEMENT : Avant de manipuler la batterie, assurez-vous que l'interrupteur est en position éteinte.

Pour installer la batterie, faites tout d'abord glisser le bloc batterie le long du rail horizontalement et appuyez pour vous assurer qu'il est bien en place puis verrouillez.



Pour verrouiller, insérez la clé dans la serrure et faites un demi-tour dans le sens horaire (batterie et porte-bagage verrouillés). Vous pouvez déverrouiller en faisant un demi-tour dans le sens antihoraire.



Verrouillée



Déverrouillée

ATTENTION : Souvenez-vous de retirer la clé et de la conserver en sûreté après avoir retiré la batterie du porte-bagage !

III - Utilisation du chargeur

Avant de charger la batterie, veuillez lire le manuel de l'utilisateur et le manuel du chargeur, s'ils sont fournis avec votre vélo. Veuillez également prendre note des points suivants relatifs au chargeur de la batterie :

- Respectez des instructions portées sur l'étiquette du chargeur de batterie.
- N'utilisez pas ce chargeur à proximité de gaz explosifs ou de substances corrosives.
- Ne secouez pas le chargeur, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
- Protégez toujours le chargeur de la pluie et de l'humidité, pour un usage intérieur. 🏠
- La tolérance de température de ce chargeur se situe entre 0 et +40 °C.
- Il est interdit de démonter le chargeur, en cas de problème, confier l'appareil à un réparateur qualifié.
- Vous ne devez utiliser que le chargeur fourni avec votre vélo électrique pour éviter tout dégât. Notez que le non-respect de cette contrainte annulera la garantie.
- Lors du rechargement, la batterie et le chargeur doivent être éloignés d'au moins 10 cm du mur et dans un endroit sec et ventilé. Ne placez rien à proximité directe du chargeur pendant

l'utilisation.

- Ne pas toucher le chargeur trop longtemps pendant la charge (risque de brûlure superficielle).
- Ne pas positionner le chargeur de manière instable.
- Ne pas couvrir le chargeur pour éviter la surchauffe pendant la charge.
- Ne pas immerger le produit
- Évitez tout contact avec l'eau pendant la recharge de la batterie. Ne pas toucher le chargeur avec les mains mouillées.
- Ne pas utiliser le chargeur avec un fil d'alimentation ou des fiches abîmés. S'assurer que la prise du chargeur est correctement connectée au secteur pour la charge.
- Ne pas court-circuiter les broches du chargeur en utilisant un objet métallique.
- Déconnecter l'alimentation avant de brancher ou débrancher les connections sur la batterie.
- Ce chargeur est conçu pour charger des batteries au Lithium, ne pas charger le mauvais type de batterie. Ne pas utiliser sur une batterie non-rechargeable.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 14 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillés ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Laisser hors de portée des enfants, ce produit n'est pas un jouet.
- Le câble souple externe de ce produit ne peut pas être remplacé ; en cas d'endommagement du cordon, il convient de mettre le produit au rebut.
- En fin de vie, confier le produit à un centre de recyclage.



IV - Procédure de rechargement

Si une prise de courant est disponible près de votre vélo, vous pouvez recharger la batterie directement sur le vélo sans la détacher. La prise de chargeur est recouverte par un capuchon en plastique il vous suffit de l'ouvrir pour recharger la batterie directement.

Retirer la batterie peut s'avérer utile dans des endroits ne pouvant pas accueillir votre vélo ou lorsqu'il n'est pas à proximité d'une prise de courant.



RECOMMANDATION : Le chargement de la batterie doit se faire à l'intérieur dans un endroit ventilé.

Veillez recharger la batterie du vélo selon la procédure suivante :

- La batterie peut être rechargée en utilisant une prise de courant standard. Il n'est pas nécessaire d'actionner son interrupteur.
- Insérez la prise du chargeur dans la batterie et branchez le câble d'alimentation du chargeur dans une prise proche.
- Lors du chargement, la LED sur le chargeur sera rouge pour témoigner du bon fonctionnement. Lorsqu'il passe au vert, cela signifie que la batterie est rechargée.
- Pour terminer le chargement, vous devez débrancher la prise de courant, puis la prise reliée la batterie. Fermez enfin le capuchon de la prise de la batterie.

V - Autonomie de votre batterie

Ce vélo à assistance électrique est équipé d'une batterie Li-ion de haute qualité. Les batteries Li-ion ont un chargement sans effet mémoire et une large fourchette de tolérance à la température allant de -10 à +40 °C.

Pour assurer une durée de vie maximale à la batterie et la protéger des dégâts, veuillez suivre les instructions d'utilisation et d'entretien ci-dessous.

1) Autonomie de votre batterie

Après la charge de votre batterie, il est conseillé de la laisser reposer 20 à 30 minutes avant utilisation.

L'autonomie de votre batterie dépend de plusieurs facteurs d'utilisation :

- Le choix du mode d'assistance
- Le poids de l'utilisateur
- Le dénivelé de la route
- Le gonflage des pneus
- Le vent
- L'effort de pédalage fourni
- Démarrage et fréquence d'arrêts
- La température extérieure

2) Mises en garde & précautions d'emploi

Il est recommandé de recharger les batteries de façon régulière, ou après chaque utilisation. Il n'y a pas d'effet mémoire sur ces batteries. Afin de maximiser la durée de vie de votre batterie, il est conseillé :

- D'éviter les endroits chauds (température de charge idéale 20°C)
- De laisser refroidir la batterie 30 minutes après l'utilisation du vélo.

– Précautions d'emploi :



- Utilisez la batterie uniquement pour ce vélo.
- Utilisez uniquement le chargeur spécifique livré pour charger la batterie.
- Chargez uniquement la batterie dans un espace bien ventilé.
- Ne pas exposer la batterie à la chaleur ou la charger en plein soleil.
- Ne pas démonter ou modifier le boîtier et la batterie qui est intégrée dans le boîtier.
- Ne pas connecter les connexions (+) et (-) de la batterie avec un objet métallique.
- Ne pas exposer la batterie à des liquides.
- Ne pas utiliser une batterie abîmée.
- Ne pas continuer à charger la batterie si la charge n'est pas complète au bout du temps de charge théorique.
- Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle, chauffe de manière inhabituelle ou si quelque chose paraît anormal.
- Ne pas laisser la batterie à la portée des enfants.
- Rechargez votre batterie avant un stockage prolongé et réalisez la même opération après ce stockage.

VI - Durée de vie des batteries



Les batteries peuvent souffrir d'un vieillissement de leurs performances après un grand nombre de charges. Cela dépendra des habitudes d'utilisation du VAE. Vous devez déposer vos batteries usagées dans votre magasin ou dans des points de dépôt spécialisé en recyclage. Surtout ne jetez pas votre batterie en fin de vie dans la nature.

VII - Entretien de la batterie

Pour assurer une durée de vie maximale à la batterie et la protéger des dégâts, veuillez suivre les instructions d'utilisation et d'entretien suivantes :

Lorsque vous remarquez que la charge descend à 10 %, la batterie doit rapidement être rechargée.



RECOMMANDATION : Si le vélo n'est pas fréquemment utilisé sur une certaine période, il faut entièrement recharger tous les mois. Le boîtier de la batterie doit être

stocké dans un endroit sec, protégé, à une température comprise entre 5 et 35°C.

AVERTISSEMENTS :



- La durée de vie de la batterie peut être réduite en cas de stockage prolongé sans rechargement régulier comme mentionné plus haut.
- N'utilisez aucun métal pour connecter directement deux pôles de la batterie, ce qui pourrait provoquer un court-circuit.
- Ne placez jamais la batterie près d'une cheminée ou toute autre source de chaleur.
- Ne secouez pas la batterie, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.
- Lorsque le bloc batterie est retiré du vélo, gardez-le hors de portée des enfants pour éviter tout accident.
- Il est interdit d'ouvrir la batterie.

VIII - Utilisation et entretien du moteur électrique

Nos vélos à assistance électrique sont programmés pour démarrer l'assistance électrique après un demi-tour du pédalier.

N'utilisez pas le vélo dans des endroits inondés ou en cas d'orage. N'immergez pas les composants électriques dans l'eau pour leur éviter tout dégât. Évitez les chocs sur le moteur pour ne pas l'endommager.

IX - Entretien du contrôleur

Il est très important de bien prendre soin du contrôleur selon les instructions suivantes :

- Protégez le contrôleur des infiltrations d'eau et de l'immersion.

Note : Si vous pensez que de l'eau a pu s'infiltrer dans le boîtier, veuillez éteindre la batterie immédiatement et continuez sans assistance. Vous pourrez la redémarrer dès que le contrôleur sera sec.

- Ne secouez pas le contrôleur, ne lui faites pas subir de choc et évitez les chutes.



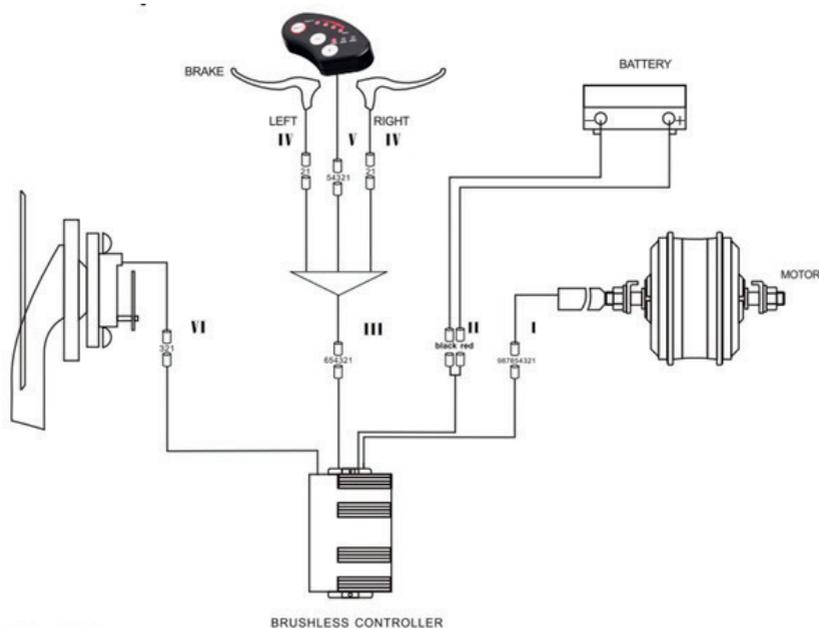
AVERTISSEMENT : N'ouvrez pas le boîtier du contrôleur. Toute tentative d'ouvrir le boîtier du contrôleur, de le modifier ou de l'ajuster entraînera une annulation de la garantie. Veuillez demander à votre revendeur ou professionnel qualifié d'effectuer les réparations.

Toutes modifications des paramètres du système de gestion électrique, notamment le changement de la limite de vitesse, sont formellement interdites et vous feront perdre la garantie de votre vélo.

X - Diagramme électrique et spécifications

Nous nous réservons le droit, sans préavis, de modifier ce produit. Pour des informations complémentaires, veuillez contacter votre revendeur.

Diagramme électrique du VAE URBAN 400



XI - Fiche produit

Modèle :	VAE URBAN 400	
Poids maximum : Utilisateur + Chargement + vélo	100 kg	
Poids maximum : Utilisateur + Chargement	76,2 kg	
Vitesse maximum avec assistance	25 km/h	
Autonomie*	30 à 50 km	
Motorisation	Puissance max	250 W
	Tension	36 V
	Bruit maximal à l'utilisation	< 60 dB
Batterie	Type	Lithium
	Tension	36 V
	Capacité	7,8 Ah
	Poids	2,5 kg
	Temps de charge	4 h
	Nombre de cycles (≥70% capacité)	500 cycles
Chargeur	Tension d'entrée	100 - 240 V
	Tension de sortie	36 V
Poids total du vélo	23,8 kg	
Dimension du vélo	26"	
Taille Pneus / Roue	26 x 1.75 pouces	

guide de dépannage

I - Pièces d'usure

Les différents éléments d'usure sont des éléments standards. Toujours remplacer les pièces usées et/ou à changer par des composants identiques en vente dans le commerce ou chez votre revendeur.

II - Résolution des problèmes de base

Ne tentez pas d'accéder ou de réparer un composant électrique vous-même. Contactez le spécialiste le plus proche de chez vous pour un entretien effectué par une personne qualifiée. Les informations ci-dessous sont à but explicatif et ne sont pas des instructions visant à assister l'utilisateur dans des réparations. Toute procédure de résolution mentionnée doit être effectuée par un professionnel qualifié, conscient des problèmes de sécurité et familier avec l'entretien électrique.

Description du problème	Causes possibles	Solutions
Après l'allumage de la batterie, le moteur n'assiste pas au pédalage.		Tout d'abord, vérifiez que la batterie est chargée. Si ce n'est pas le cas, rechargez-la.
	1) le câble du moteur (joint de connexion étanche) est mal branché	1) vérifiez que la connexion est bien établie, sans qu'il n'y ait de jeu.
	2) le levier de frein n'est pas correctement revenu en position normale, ce qui force l'extinction de l'interrupteur.	2) remplacez le levier de frein dans sa position normale avec attention sans freiner.
	3) le fusible de la batterie est grillé	3) ouvrez le dessus du bloc batterie et vérifiez l'état du fusible. S'il est grillé, contactez votre détaillant ou professionnel agréé pour un remplacement.
	4) le capteur de vitesse est trop éloigné du disque magnétique sur l'axe B.B.	4) ajustez la distance entre le capteur et la bande magnétique pour qu'elle ne soit pas supérieure à 3 mm.
5) la connexion entre le capteur et le contrôleur n'est pas établie ou à un faux contact.	5) assurez-vous que le contrôleur et le capteur sont bien connectés.	

Description du problème	Causes possibles	Solutions
L'autonomie de la batterie raccourcit. (note : les performances de la batterie sont directement influencées par le poids de l'utilisateur, des bagages, la force du vent, le type de route, les freinages constants).	1) le temps de rechargement n'est pas suffisant.	1) veuillez recharger la batterie en suivant les instructions (chapitre 7.3).
	2) la température ambiante est trop basse et influence le fonctionnement de la batterie	2) en hiver ou par température inférieure à 0°C, votre batterie doit être conservée en intérieur.
	3) les côtes ou les vents de face fréquents tout comme des routes en mauvais état	3) il s'agit d'une cause normale et le problème se résoudra avec l'amélioration des conditions.
	4) la pression des pneus n'est pas suffisante (les regonfler)	4) gonflez les pneus à une pression de 3,1 bar.
	5) arrêts et redémarrages fréquents	5) le problème se résoudra avec l'amélioration des situations d'utilisation.
	6) la batterie a été stockée sans recharge pendant longtemps.	6) effectuez un rechargement régulier en conformité avec le manuel d'instructions. Si cela ne résout pas le problème, contactez votre détaillant ou professionnel qualifié.

Description du problème	Causes possibles	Solutions
Après avoir branché le chargeur, les LED de chargement ne s'allument pas.	1) problème avec la prise électrique.	1) inspectez et réparez la prise électrique.
	2) faux contact entre la prise d'entrée du chargeur et la prise électrique.	2) inspectez et insérez la prise à fond.
	3) la température est trop basse.	3) effectuez le chargement en intérieur.
	4) la tension de sortie est trop basse pour pouvoir recharger la batterie.	4) n'effectuez pas de rechargement avec une tension inférieure à 100 V. Si les solutions précédentes n'ont aucun effet, contactez votre détaillant ou professionnel qualifié.
Afficheur LCD : La vitesse ne s'affiche pas sur l'écran LCD.	La bille magnétique sur le rayon de la roue est trop éloigné du capteur (fixé à l'arrière du cadre ou à la fourche avant) ce qui empêche le capteur de recevoir le signal lorsque la roue tourne.	Vérifiez la distance entre la bille magnétique et le capteur et assurez-vous qu'elle n'excède pas 5 mm.

III - Résolution des problèmes liés au chargeur

- La lumière Rouge ne fonctionne pas durant le chargement : vérifiez que les connecteurs soient correctement connectés. Vérifiez si la tension normale est passée d'emblée, si c'est le cas, s'il vous plaît vérifiez la réparation du chargeur. Si ce qui précède est correct, la batterie est certainement défectueuse.
- La lumière Rouge ne devient pas verte : éteignez l'alimentation, après 5 secondes puis connectez l'alimentation secteur, il peut continuer à charger. La batterie ne peut plus se charger, la batterie est certainement défectueuse.
- La lumière Rouge devient immédiatement verte : vérifiez que la batterie est complètement chargée. Si elle ne l'est pas, la batterie ou le chargeur sont défectueux.
- Si le fusible a sauté : ne pas démonter le chargeur, mais le confier à un réparateur qualifié qui remplacera le fusible par un neuf présentant les mêmes caractéristiques (T3.15A/250V).

Déclaration UE de conformité

Sourcing&Creation
Avenue de la Motte
59810 Lesquin

La présente déclaration de conformité est établie sous notre seule responsabilité.

Objet de la déclaration:

- Type d'équipement: Vélo à assistance électrique
- Marque: EssentielB
- Modèle: URBAN 400
- Code article: 8006678 (Turquoise) / 8006699 (Noir)
- Code EAN: 3497674142605 (Turquoise) / 3497674142797 (Noir)
- Numéro de série :

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation de l'Union applicable:

- Directive 2006/42/CE relative aux machines.
- Directive 2014/35/UE concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
- Directive 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.
- Directive 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs.

Les normes et/ou spécifications techniques mentionnées ont été appliquées sur un modèle type :

- EN 15194:2009 / 2017
- EN 60335-1:2012 / A11 :2014
- EN 60335-2-29 :2004 / A2 :2010
- EN 62233:2008
- EN 55014-1:2017
- EN 55014-2:2015
- EN 61000-3-2:2014
- EN 61000-3-3:2013
- IEC 62321:2013
- EN 62133:2017

Directeur Sourcing&Creation
Olivier LAPERE

04/09/19
LESQUIN

Toutes les informations, dessins, croquis et images dans ce document relèvent de la propriété exclusive de SOURCING & CREATION. SOURCING & CREATION se réserve tous les droits relatifs à ses marques, créations et informations. Toute copie ou reproduction, par quelque moyen que ce soit, sera jugée et considérée comme une contrefaçon.

All information, designs, drawings and pictures in this document are the property of SOURCING & CREATION. SOURCING & CREATION reserves all rights to its brands, designs and information. Any copy and reproduction through any means shall be deemed and considered as counterfeiting.

Vélo électrique VAE URBAN 400



Testé dans nos laboratoires
Garantie valide à partir de la date d'achat (ticket de caisse faisant foi). Cette garantie ne couvre pas les vices ou les dommages résultant d'une mauvaise installation, d'une utilisation incorrecte, ou de l'usure normale du produit.

